



Chers parents,

L'association des parents d'élèves des établissements *Jeanne d'Arc* et *Interparoissial* est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Qu'est ce que l'APEL ?

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) Interparoissial-Jeanne d'Arc regroupe l'ensemble des parents d'élèves scolarisés dans les trois établissements de l'ensemble scolaire : Maternelle, Ecole Primaire et Collège. Cette association loi 1901 comprend un bureau composé d'une équipe dynamique de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement.

Les missions de l'APEL ?

L'action de notre APEL s'articule autour de 4 missions :

➤ **Accueillir :**

Le premier contact que vous aurez avec nous : un accueil chaleureux à la rentrée des classes avec boissons chaudes ou froides en maternelle et au primaire !

➤ **Informier :**



Une ambiance détendue pour cette assemblée générale.

L'association des parents d'élèves de l'Interparoissial tenait son assemblée générale vendredi 14 octobre dans les locaux de l'établissement. Composée seulement d'une dizaine de membres, elle pouvait se targuer d'avoir rassemblé une cinquantaine de parents d'élèves.

Suite à l'assemblée générale, une conférence sur les rythmes de l'enfant a eu lieu. M^{me} Fleury, psychologue a évoqué les rythmes chronobiologiques, comment élever un enfant dans le respect, les notions

de bien traitance. Elle a rappelé aussi que l'enfant existe en tant que sujet à part entière. M^{me} Fleury a ensuite insisté sur l'importance du respect des rythmes du sommeil, de l'apprentissage.

L'association des parents d'élèves est présidée par Edwige Mongason, avec dans son équipe, Anne Vincent-Ragot, vice-présidente, Carole Mellat, trésorière, Cécile Harivel, secrétaire, Rachel Durliath, secrétaire. Une dizaine de bénévoles viennent renforcer l'équipe.

Notre association souhaite apporter des réponses concrètes aux questions que tout parent se pose par rapport à la vie de son enfant. Pour cela, nous organisons **le soir de l'assemblée générale (premier trimestre de l'année scolaire) une conférence sur des sujets précis, comme le rythme de l'enfant, les dangers d'internet ou de l'alcool chez les jeunes...**



➤ **Représenter :**

L'APEL représente les parents auprès des autres membres de la communauté éducative, personnel, enseignants et non enseignants... et auprès d'autres instances comme la mairie par

exemple. L'APEL participe à la gestion de l'établissement aux côtés de l'OGEC (Organisme de Gestion).

➤ **Animer, Aider :**



Nous organisons tout au long de l'année des manifestations afin de permettre aux familles de mieux se connaître, de mieux connaître l'établissement scolaire, et de collecter des fonds. Les principales actions sont l'organisation de : la tombola, la vente de chocolats, la kermesse des écoles avec l'équipe enseignante (tous les deux ans), la vente de légumes...

La collecte de fonds seul but d'**aider au financement des projets pédagogiques et éducatifs de nos enfants** :



Les élèves de CE2 ont apprécié de parler nutrition en classe. Visiblement, les légumes qui est, il faut bien le dire, plutôt rare.

- *En maternelle*, tous les ans, en accord avec les enseignantes, et en fonction des besoins des classes, nous aidons à remplir « la hotte du Père Noël ».

Au printemps 2013, nous avons apporté une aide pour la sortie pédagogique à la ferme.



- *En primaire*, nous participons : à la classe découverte qui a lieu tous les deux ans pour les CE2 et CM1, et ponctuellement aux sorties de fin d'année, ...

- *Au collège*, nous avons contribué en 2013 à la sortie des 5^{ème} au Planétarium de Ludiver. Afin d'alléger les cartables, les élèves de 6^{ème} bénéficient d'un double jeu de livres scolaires. L'APEL a demandé l'extension de cette mesure aux élèves de 5^{ème}.

-
- Enfin, l'association .



Notre APEL d'établissement est membre de l'APEL académique de Basse-Normandie et de l'APEL nationale.

L'APEL académique de Basse-Normandie apporte appui et soutien aux appels d'établissements. Elle accueille les parents et les familles notamment en matière d'orientation post collège.

L'APEL Basse-Normandie gère 20 malles de matériel pédagogique qui sont prêtées aux écoles. A partir du 09/09/2013, la classe de CE1 de l'Interparoissial va bénéficier pendant six semaines de la mise à disposition de la malle « Corps Humain ».

L'APEL, c'est aussi **la plus importante association nationale de parents d'élèves**. Elle participe activement au débat éducatif national et porte la voix des parents auprès des pouvoirs publics.

Concrètement, les familles ont accès à **des services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation** :



- Famille et Education, le magazine de l'appel qui apporte tous les deux mois des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire et les questions éducatives que nous nous posons tous.

- Un site internet : www.apel.asso.fr

- Le service d'information et de conseil aux familles propose un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur toutes les difficultés rencontrées par les enfants au cours de leur scolarité (problèmes scolaires, handicap, adolescence...).

Les coordonnées en Basse-Normandie :

4, rue de Lebissey

14000 CAEN

Tél : 02.31.94.62.22.

Toutes ces actions sont menées par l'APEL grâce au soutien de tous les parents et à leur adhésion.

La cotisation familiale d'un montant de 16,50 €, prélevée sur la facture de scolarité, est annuelle :

- 13,47 € financent l'adhésion au magazine et l'adhésion à l'APEL de Basse-Normandie (et à tous ses services) et Nationale (à souligner qu'une partie de cette somme peut être reversée à l'APEL de l'école pour ses actions au sein des établissements)
- 3,03 € sont versés à l'APEL de l'établissement.

Cette cotisation a un caractère facultatif. Vous pouvez choisir de ne pas la verser en renseignant un document à votre disposition au secrétariat du collège avant le 31 octobre 2013.

A noter : les familles qui ont des enfants scolarisés dans plusieurs établissements de l'enseignement catholique peuvent ne contribuer qu'à une seule APEL (le signaler au secrétariat).

Nous souhaitons vivement que vous adhérez à l'APEL afin qu'elle puisse encore mieux se faire l'écho des difficultés rencontrées, des vos questions, de vos propositions et suggestions, et surtout de votre satisfaction. Nous sommes là pour vous accompagner au sein de la communauté éducative.

l'Equipe de l'APEL Interparoissial-Jeanne d'Arc,